

PSE : La CFDT obtient le soutien du Ministère du Travail

LES SALARIES ONT BESOIN D'UN EMPLOI

Le 17 novembre 2017 le Syndicat CFDT Chimie Energie Centre Val de Loire, accompagné de la Fédération Chimie Energie de la CFDT ainsi que de la Confédération CFDT, a rencontré le Ministère du Travail au sujet du plan social en cours chez Tupperware a Joué-Lès-Tours.

La Cfdt a axé cet entretien en trois phases :

- Alerter dans un premier temps sur l'irrégularité du « Plan de Sauvegarde de l'Emploi » mais surtout sur l'aspect non fondé du motif économique de ce PSE.
- L'inquiétude de la répercussion de ce PSE sur les commerciaux (27 000 personnes) et hôtesse en France (300 000 personnes).
- La reprise du site et le reclassement des salariés.

En effet, le territoire de la Touraine ainsi que de la région sont fortement impactés par la désindustrialisation (en outre, suite au PSE de Michelin, de SCA, etc.).

La CFDT a fait état de ce fait auprès du ministère afin que celui comprenne la nécessité de favoriser la réindustrialisation de la région et de faciliter l'arrivée de repreneurs dans ce domaine, qui plus est, dans un bassin d'emploi où tout est mis en place en terme de formation, proche d'accès routiers et ferroviaires.

La CFDT a dénoncé le silence de la CGT et des autres élus, et rappelé que c'est ensemble que nous réussirons à sauver l'emploi.

Suite à nos échanges, le Ministère a annoncé vouloir apporter toute son aide, dans un premier temps pour faire du Plan Social un Plan de Sauvegarde de l'Emploi digne de ce nom et surtout que la reprise du site et des salariés soit un vrai projet et non des effets d'annonce qui, financièrement, ne tiendraient pas la route.

La vigilance se fera aussi sur les modalités de formation pour le personnel en cas de reclassement dans d'autres domaines.

Le Ministère découvrait ce jour que des ruptures conventionnelles en nombre avaient été pratiquées avant l'annonce du PSE.

Le Ministère œuvrera pour la mise en place d'un comité de suivi à la maille du département avec les acteurs suivants :

- Le Préfet,
- La Direccte
- Le Chargé du redressement productif.

Il a aussi indiqué que, bien évidemment, la CFDT serait aussi conviée à participer à ce comité de suivi.

Le Ministère a bien pris la mesure de la perte d'industries dans la région et souhaite œuvrer au mieux avec les partenaires locaux pour faire avancer positivement la reprise du site.

Bien sûr, il sera nécessaire de suivre de très près Tupperware qui a une part de responsabilité envers ses salariés et surtout sur la mise en place de mesures permettant l'implantation d'une nouvelle industrie en capacité d'accueillir ceux-ci.

A ce jour, des recommandations par les autorités compétentes ont été faites à la direction de Tupperware, car dans l'état, le PSE ne présente pas les conditions requises pour être validé.

La direction de Tupperware doit donc répondre aux exigences en la matière par courrier à ces autorités.

La CFDT n'abandonne pas les salariés, elle continue toujours d'œuvrer et d'activer les réseaux nécessaires pour sauver le site et sauvegarder l'emploi.



REJOIGNEZ UN SYNDICAT OU L'ADHERENT(E) A DES DROITS

- Etre écouté(e) et respecté(e),
- Etre informé(e) régulièrement et être conseillé(e),
- Etre accompagné(e) et défendu(e) gratuitement,
- Ne plus être seul(e) face à votre employeur,
- Etre formé(e) pour améliorer votre qualité de vie au travail, les conditions de travail et votre pouvoir d'achat.